



Séance du Conseil Communal du 18 août 2020

Présents : 30 conseillers(ères)

M. Florian Aeberli (boursier communal)

Sont excusés : Duperrex François

Prado Noelia

Les séances se suivent et se ressemblent, puisque c'est à nouveau à la grande-salle de Rougemont que se déroule cette séance, ceci afin de respecter les mesures de précaution toujours imposées face au « Covid 19 ».

La soirée débute par l'intervention de M. François Margot qui nous présente la nouvelle charte du Parc Naturel Régional, les conseils communaux seront amenés à voter son acceptation en fin d'année.

Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance et présente l'ordre du jour qui sera respecté, puisque aucunes remarques n'est faite à son sujet.

- 1) Procès-verbal de la séance du 9 juin 2020
- 2) Communications du bureau
- 3) Communications de la Municipalité
- 4) Préavis no 05/2020 Comptes et rapport de gestion 2019
- 5) Préavis no 06/2020 Demande de crédit pour le remplacement des collecteurs d'eau claires situés sous le giratoire et le long de la route cantonale
- 6) Rapport des diverses commissions fixes
- 7) Nomination du bureau pour la période du 01.09.202 au 30.06.2021
- 8) Renouvellement des postes vacants et désignation des présidents des commissions fixes
- 9) Divers et propositions individuelles

1) Procès-verbal de la séance du 9 juin 2020

Personne ne demande la lecture du procès-verbal de la dernière séance, et ce dernier est accepté à l'unanimité

2) Communications du bureau

Les dates fixées pour les prochaines séances du conseil restent inchangées.

La séance facultative du 8 septembre est annulée. Les prochains rendez-vous seront les 6 octobre et 5 décembre 2020.

En vue de la prochaine législature, une assemblée de Commune a été fixée le 3 novembre 2020.

Nous avons reçu un mail de Pays d'Enhaut Région, nous annonçant la mise sur pied d'un envoi régulier (environ toutes les 6 semaines) d'une new-letter afin d'informer tous les partenaires touristiques, économiques et politiques des 3 Communes.

Nous devons leur envoyer la liste des adresses mail des membres du conseil, acceptant de recevoir ce courriel.

3) Communications de la Municipalité

André Reichenbach (syndic) annonce que la Commune a un nouveau porte drapeau, en la personne de M. Fernand Blatti qui remplacera M. Riond.

Il remercie M. Blatti et lui souhaite bien du plaisir dans cette nouvelle tâche.

Il excuse Mme Céline Beaud députée ne pouvant être présente ce soir ainsi que Radio Chablais.

Frédéric Blum annonce que la Municipalité a un souci avec le site de décollage des parapentes à la Videman qui est situé dans le district franc Pierreuse – Gumfluh et l’ordonnance fédérale sur les districts franc interdit le vol à l’air libre sur ses secteurs. Un terrain de négociation est cherché avec l’office fédéral de l’environnement, car au niveau cantonal il n’y a pas de moyen de débloquer la chose mais la commune a la chance d’avoir une collaboration avec la DGE biodiversité pour tenter de trouver des arguments afin d’obtenir une éventuelle dérogation avec une justification par rapport au domaine de la Videmanette, aux remontées mécaniques et à l’attrait touristique que ce site aura. *Sonia Lang* informe que les restaurants, les hôteliers et les divers commerces sont contents de la participation touristique en cette année particulière.

Le 1^{er} août a été organisé dans la cour de l’école avec une formule un peu modifiée, le marché villageois a été remplacé par une journée au four à pain et là encore un grand succès puisque 300 personnes y ont participé.

Elle profite de remercier l’office du Tourisme pour l’organisation des mercredis au four à pain qui donne entière satisfaction aux habitants et vacanciers.

Les spectacles de « la lumière des moines » est limité à 40 personnes en raison du covid, et toutes les représentations restantes sont déjà pleines.

Michèl Genillard lit une lettre parvenue dans les 3 communes, qui ont un rapport avec les transports et horaires scolaires.

L’ASIPE a profité du changement d’horaire des transports publiques de décembre prochain pour rechercher des solutions permettant aux élèves de l’établissement scolaire du Pays d’Enhaut d’intensifier l’utilisation des transports publics.

Un transport par bus sera maintenu pour les élèves du primaire et le train pour les élèves plus grands. Ceci permettra aux élèves du cycle primaire de rentrer à domicile pour le repas de midi. L’horaire des classes débutera pour tous à la même heure le matin et terminera également à la même heure en fin de journée.

Rodolphe Turrian informe que le chantier de la Route de Derrière Lé Né a démarré.

Un souci de fissures sur diverses conduites d’eau de la Commune a nécessité de mandater l’entreprise Corelltech afin de contrôler le réseau et les travaux de réparation sont en cours. Un souci de pompage à la Gétaroude où l’eau est pompée à fond puisque période de sécheresse. Il laisse prévoir une demande de crédit supplémentaire pour faire face à ces problèmes.

Annie Schwitzguébel souhaite répondre à la demande d’un conseiller et informe que le nouveau règlement et la directive concernant les déchets figure à ce jour sur le site de la Commune.

Un repreneur a été trouvé pour l’hôtel de Commune en la personne de Mme Léa Lévy, qui a des années d’expérience dans la restauration et l’hôtellerie, le bail a été signé et entre en vigueur le 1^{er} novembre 2020 et l’appartement du foyer a été loué à cette même personne.

4) Préavis no 05/2020 Comptes et rapport de gestion 2019

La rapporteuse de commission, Mme Magali Sumi, annonce un déficit de CHF 147'787.67, après des amortissements comptables de CHF 1'854'251.71. La marge d’autofinancement positive s’élève à CHF 1'328'331.44.

Elle remercie la Municipalité d’avoir répondu aux questions de la commission de gestion et encourage cette dernière à poursuivre les démarches entreprises au sujet de la facture sociale, par des négociations entre le Canton et l’UCV.

Les comptes sont passés comme à l’accoutumée point par point avec les interventions de Mme Sumi. Une réponse ayant pu être apportée à chaque conseiller lors du passage en revue, le président passe le préavis au vote, qui est accepté à l’unanimité.

5) Préavis no 06/2020 Demande de crédit pour le remplacement des collecteurs d'eau claires situés sous le giratoire et le long de la route cantonale

Ce préavis fait suite aux fortes intempéries survenues les années dernières, qui ont incité la Municipalité à se pencher sur l'état et le dimensionnement des canalisations existantes. La totalité des eaux de pluie de la partie ouest du village est récoltée dans le collecteur situé le long de la route cantonale. Suite aux investigations du bureau Sabert, il ressort que lesdites canalisations doivent être refaites, principalement en raison de leur sous-dimensionnement. Par ailleurs, une canalisation située sous le giratoire est fissurée et cette dernière doit être chemisée.

La commission s'est interrogée s'il ne serait pas judicieux de prévoir ces travaux en parallèle avec la réfection de la route, actuellement en suspens.

Cela n'est malheureusement pas réalisables simultanément car le remplacement des collecteurs d'eaux claires se font à plus de 2,5 mètres sous terre et nécessite donc une année de tassement pour l'enrober.

Elle s'est également préoccupée de savoir si, au vu de la situation climatique actuelle, la dimension des nouvelles canalisations serait assurément suffisante pour assumer les potentielles intempéries à venir. Il lui a été certifié que l'étude avait bien pris en compte cet élément.

Aucune question n'étant posée suite à ce rapport, le président passe au vote et ce dernier est accepté à l'unanimité.

6) Rapport des diverses commissions fixes

M. Colin Rayroud, président de la commission de gestion, rappelle que la commission de gestion a subi plusieurs modifications quant à sa composition, suite à la démission en cours d'année de 2 de ses membres.

Elle a été mandatée pour 3 préavis cette dernière année, soit : adoption de l'arrêté d'imposition 2020, le budget 2020 et les comptes 2019.

Pas de traditionnelle sortie annuelle, mais une invitation et une dernière séance aux Belles-Combes chez l'un de ses membres, Jean-Paul Yersin.

M. Bernard Yersin, président de la commission des routes et infrastructures explique que sa commission a travaillé sur 2 préavis ces 12 derniers mois.

La demande de crédit pour la sécurisation du point, de la route et la berge du Grand-Riau, ainsi que la demande de crédit pour la réfection de la route de Derrière Lé Né.

Sortie annuelle le 16 novembre 2019 en compagnie de M. Rodolphe Turrian qui leur a présenté le plan directeur de l'ensemble des routes AF, expertisé et approuvé pour les 5 prochaines années.

Ils se sont ensuite rendus sur la route de Rodomont pour regarder les digues. Ils constatent que celle en bois est entièrement recouverte de terre et replantée d'arbustes. Pour terminer, direction le Grand Riau pour regarder les travaux de sécurisation du pont, de la route et de la berge, qui sont terminés et bien effectués. Le remplacement des billons que la commission avait relevé dans son rapport sur le préavis 02/2019 a bien été réalisé.

Finalement M. Colin Karlen, président de la commission d'urbanisme annonce qu'ils n'ont pas traité de préavis au cours de l'année écoulée, mais que sur convocation de M. Frédéric Blum, municipal, ils se sont réunis le 3 juin 2020 pour la présentation de l'état d'avancement du plan d'affectation communal (PACOM) et des derniers ajustements à faire pour pouvoir le mettre à l'enquête.

La commission de recours en matière fiscale n'avait pas de rapport à présenter, puisque cette commission n'a pas été appelée au cours de cette année.

7) Nomination du bureau pour la période du 01.09.2020 au 30.06.2021

Notre président termine sa première année d'entrée en fonction. Comme il est coutume de faire 2 années consécutives, il est partant pour cette dernière année de la législature 2016 – 2021. Il ne lui est pas nécessaire de donner la parole à la vice-présidente, puisqu'il est réélu par applaudissement.

La première vice-présidente, Mlle Cindy Morier accepte également de maintenir ce poste ainsi que le 2^{em} vice-président M. Thierry Gerber. Ces 2 membres sont élus tacitement.

Le président remercie les 2 scrutatrices, Mesdames Vanessa Holt et Annie Blum qui sont sortantes et qui ont été mises plusieurs fois à contribution cette année avec les élections fédérales.

C'est donc M. David Reihle scrutateur suppléant qui devient membre du bureau ainsi que M. Marcel Moratti qui a été nommé pour remplacer la scrutatrice suppléante, Mme Danièle Hakim, rentrée à la commission de gestion en cours d'année.

Ce sont Messieurs Patrick Tscudin et Pascal Jaquet qui ont été proposé comme scrutateurs suppléants.

8) Renouvellement des postes vacants et désignation des présidents des commissions fixes

Il n'y a aucun changement annoncé pour la commission de gestion, la commission des routes et infrastructures, la commission de recours en matière fiscale et les délégués ASIPE.

Par contre, M. Bernard Yersin démissionne de la commission d'urbanisme et sera remplacé par M. Pascal Jaquet.

9) Divers et propositions individuelles

Suite à la pollution de l'eau qui a eu lieu il y a quelques semaines à Château d'Oex, M. Lenoir souhaite savoir s'il y a un système d'alarme prévu comme Rougemont est relié sur la même conduite.

M. Turrian répond qu'il y a 2 réseaux et qu'un système de clapet se ferme automatiquement en cas de pollution. Mais il faut savoir que cela pourrait tout de même arriver.

Mme Annie Blum souhaite connaître les détails où trouver l'application mobile « les plus beaux villages de Suisse ».

Mme Lang répond qu'elle s'appelle « Beaux villages » et encourage chacun d'aller y jeter un œil, car très intéressantes pour des idées de promenades et découvertes.

M. Reihle souhaite savoir comment fonctionne la boîte à livre, qui a pris la place de la cabine téléphonique à l'hôtel de Commune.

Mme Lang explique que c'est un libre-service. Chacun peut prendre un livre, mais également en déposer. Elle a déjà reçu des compliments de quelques habituées du village.

Mme Stéphanie Graf prend la parole au nom du comité d'organisation de la course Rougemont-Videmanette afin de remercier la Commune de Rougemont qui leur a apporté son soutien du point de vue financier, logistique et qui a accordé sa confiance au comité pour l'organisation de cette manifestation qui a remporté un franc succès.

M. Bernard Yersin souhaite avoir des nouvelles du « Braconnier »

Mme Schwitzguébel explique qu'ils ont de la peine à trouver un nouveau tenancier et que dans cette attente, il est possible de le louer au même titre qu'une location de la grande-salle.

Ils ont reçu une offre d'un couple désireux de créer un concept nouveau, mais pour l'instant il n'est pas possible d'en parler par manque d'information.

M. Lenoir s'est rendu au bâtiment des containers à Rougemont où un employé communal était en train de nettoyer l'endroit. Il est très déçu de voir ce travail laborieux sachant que des entreprises spécialisées sont à même de le faire. Il demande qu'une étude soit faite à ce sujet.

M. Thierry Gerber se souvient d'une présentation de la Satom sur les containers « Gastro-verts » et demande à quoi en est l'étude.

Mme Schwitzguébel répond que les containers sont commandés et que les endroits ont été trouvés pour les entreposer.

M. Reihle s'étonne que tout soit réglé, alors qu'il avait été annoncé que la Municipalité viendrait avec un préavis.

Mme Schwitzguébel répond que cette dépense figurait sur le budget.

Il est 21 heures 50 lorsque le président clôt cette dernière séance 2019-2020.

Le Président :



Cédric Morier



La secrétaire :



Christine Yersin